

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau petit journal n°52 de Floirac. Nous attendons vos commentaires et vos suggestions.

Pour le prochain numéro, n'hésitez pas à nous envoyer vos photos et dessins pour illustration !

**La rédaction du Journal**

# DU CÔTÉ DE FLOIRAC

JOURNAL D'INFORMATION LOCALE

Pour tout renseignement, contactez  
Dominique Kandel :  
[dominique.kandel@libertysurf.fr](mailto:dominique.kandel@libertysurf.fr)

DÉCEMBRE 08  
N° 52

# DU CÔTÉ DE FLOIRAC

JOURNAL D'INFORMATION LOCALE

Petits et grands, réunis pour savourer le bon pain de Floirac !



|                                                                 |    |
|-----------------------------------------------------------------|----|
| PAULETTE GRANOUILLAC NOUS A QUITTÉS -----                       | 02 |
| LA JOURNÉE DU PATRIMOINE -----                                  | 03 |
| LE MOT DU MAIRE CR DU CONSEIL MUNICIPAL -----                   | 04 |
| SOUVENIRS DE MARTINE SYLVOS (1 <sup>ÈRE</sup> PARTIE) -----     | 10 |
| TREIZE ANS ONT PASSÉ -----                                      | 13 |
| UNE RENAISSANCE POUR LA COUASNE ? -----                         | 14 |
| DÉCOUVERTE DE JACQUES LEYGONIE -----                            | 16 |
| LES ASTUCES DE GENEVIÈVE GARNET DE FLOIRAC -----                | 17 |
| FRAYSSINET BILAN SUR LES CHEMINS COMMUNAUX -----                | 18 |
| LA FÊTE DU PAIN DÉCOUVERTES À FLOIRAC HERBIERS DE FLOIRAC ----- | 19 |



## PAULETTE GRANOULLAC NOUS A QUITTÉS

Recueil de souvenirs de Jeanine Boudie, Georgette Cadilhac, Geneviève Malgouyre et Dédé Valette.



quand elle sarclait. Tous les jours, elle traversait la Dordogne en barque, avec son repas, et, bien qu'elle ne sache pas nager, elle n'avait pas peur de l'eau, elle savait comment remonter la Dordogne et traverser au bon endroit. Le soir, vers 10 heures, elle ramenait les produits de la ferme dans son panier ainsi que les bidons de lait jusque chez elle. Il lui arrivait aussi d'aller aux Nouals le soir, après souper, pour s'occuper des betteraves.

grise qu'elle a gardé longtemps. Les parents de Paulette sont restés malades de nombreuses années et c'est Dédé Valette qui participait aux soins et faisait les piqûres à sa mère trois à quatre fois par jour. Les Valette et les Granouillac partageaient tout, les joies comme les malheurs.

*"Paulette était une des figures de Floirac. Comme Mr Carrière, elle était la mémoire du village."*

Lorsqu'il y avait des risques d'inondation, son père passait ses nuits à Pédayrol

avec des provisions et rehaussait le sol de la grange avec du foin pour que les brebis ne se noient pas. Il échangeait des nouvelles avec

Dédé Valette et Paulette restés du côté du Port Vieux, et il est arrivé qu'Henri

Robert ou Mr Dumonteil tra-

verse la Dordogne pour lui apporter à manger lorsque cela devenait nécessaire. Par la suite, Paulette a circulé à vélomoteur puis en voiture dans une 2 CV

Paulette enfant, dans un de ces jolis costumes d'époque.



**M**arie Marguerite Paulette Granouillac est née le 15 février 1921 à Floirac, dans la maison qu'elle a habitée 87 ans, jusqu'au 21 juillet 2008. Ses parents ont toujours vécu au village. Ils possédaient une ferme de l'autre côté de la Dordogne, au lieu-dit Pédayrol. Ils y élevaient des vaches et des brebis dont ils vendaient les agneaux. Ils avaient aussi des noyers et cultivaient du maïs, des betteraves et des pommes de terre. Paulette était fille unique, extrêmement dévouée à ses parents qui lui ont donné une éducation assez stricte. Elle travaillait beaucoup mais restait très gaie, on pouvait l'entendre de loin chanter avec son père

et parfois même une patte de lapin pour leur porter bonheur. Elle a été **bénévole à l'école libre de Mère Marie** où elle a fait ses études jusqu'au **certificat d'étude** et elle participait aux voyages organisés et aux séances récréatives hebdomadaires de cette école dont elle était la principale animatrice. Elle chantait en patois notamment « Le curé de Floirac qui allait voir le curé de Mézels pour faire cuire un barbeau », ou « Notre Quercy » sur l'air de « Ma Normandie ». Elle enseignait aussi le catéchisme, s'occupait de l'église, notamment des chants et des fleurs. Tout le monde lui rendait visite. Elle avait gardé un esprit jeune, ne se plaignait jamais malgré ses soucis de santé. Elle

disait souvent « A la grâce de Dieu » ou « Il y a plus malheureux que moi ». Elle avait une attitude très positive. Du temps où elle pouvait se déplacer, elle allait voir les malades ou leur téléphonait pour avoir de leurs nouvelles. Elle avait toujours une petite attention pour les uns ou les autres à l'occasion des baptêmes ou des communions. Elle était très amie avec Mr Carrière qui lui apportait les fruits de son jardin et a longuement discuté avec Michel Carrière à qui elle a pu fournir des informations lorsqu'il préparait ses livres. Paulette était une des figures de Floirac.



Paulette, à 25 ans.

Comme Mr Carrière, elle était la mémoire du village. Elle nous manque beaucoup.

## LA JOURNÉE DU PATRIMOINE À FLOIRAC

Au pays de la pierre nous avons fait du torchis.

Le 21 septembre dernier, journée du patrimoine, par un beau dimanche de cette fin d'été, à l'ombre des tilleuls centenaires de la place si conviviale du village, **Georges Chapelle, Martelais passionné de techniques traditionnelles de construction, est venu faire une démonstration de la construction en torchis.**

Il en va du torchis comme de la cuisine, il faut d'abord réunir les bons ingrédients. De la terre bien sûr mais pas n'importe laquelle, si possible argilo-siliceuse, que l'on pourra d'ailleurs colorer en lui adjoignant d'autres argiles. Cette terre sera malaxée avec de la paille et de l'eau afin de produire un matériau qui permettra d'enduire en couches successives l'ossature de bois préalablement construite. A défaut de paille on peut aussi effectuer ce mélange avec de la mousse, mais aussi y adjoindre des plantes aromatiques telles que la lavande. L'ossature en bois peut être complétée par un entrelacs de tiges de fougères comme cela fut fait. Le torchis est fini à la taloche pour obtenir une paroi lisse. Puis il suffit de laisser sécher, à l'ombre de préférence pour éviter la fissuration. Quelques dizaines de personnes ont assisté et participé

à cette démonstration qui a permis de faire redécouvrir une technique ancestrale, fort économique qui, aujourd'hui, répond à nos préoccupations : une bonne isolation thermique, des matériaux bon marché, si-



non gratuits, pris sur place. Quel plus bel exemple de construction écologique et de développement durable. Bref, derrière cette journée ludique et conviviale avec le casse-croûte sous les tilleuls, se cachaient des préoccupations bien d'actualité. **Un grand merci à notre savant Martelais. Michel Daubet**





## LE MOT DU MAIRE

Frédéric Bonnet-Madin

Cela fait déjà quelques mois que vous n'avez pas reçu votre « **Petit Journal Très Local** ».

En effet les élections municipales ont apporté leur lot de changements dans les affaires communales. C'est une équipe fortement rajeunie qui est maintenant aux affaires avec la promesse d'un nouveau dynamisme et de nouvelles perspectives pour notre village. Loin de moi le reproche aux conseillers précédents d'avoir démerité le moins du monde puisque ce n'est rien moins que « le chantier du siècle » qui a été réalisé avec eux, ces dernières années.

Doter la commune d'un réseau d'assainissement desservant trois maisons sur quatre, le tout relié à une station d'épuration dernier cri avec filtration par plantes macrophytes particulièrement efficace et écologique, le tout accompagné de la réfection du réseau d'eau dans le bourg avec développement du système de lutte contre l'incendie, couplé à l'enfouissement des réseaux secs (téléphone et électricité) et mise en place d'un nouvel éclairage public, n'était pas une mince affaire à programmer et à mener à bien !

Je remercie l'ancienne équipe municipale qui m'a grandement épaulé dans cette tâche. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter, ainsi que nous l'a promis France Télécom, que les derniers fils et autres poteaux inutiles auront disparu du paysage avant les fêtes de fin d'année... Reste maintenant à la nouvelle équipe élue à préparer de nouveaux projets. La gestion de notre pénurie de liquidités

due à la délicate gestion des deux cent mille euros de TVA que nous ne récupérerons qu'au terme de deux ans, nous laisse amplement le temps d'y réfléchir, hélas. Pour le petit journal aussi, les anciens ont souhaité tourner la page : depuis notre numéro 1 de l'été 1995, près de treize années et 52 numéros se sont succédés ; autant de temps passé à rédiger des articles, les taper, les mettre en page et effectuer les 150 tirages nécessaires à votre information, bref à tisser ce lien que vous nous réclamez sans cesse. Alors, à la longue, cela finit par lasser un peu les volontaires qui aspirent à d'autres occupations. C'est donc tout naturellement qu'une passation de relais s'est opérée avec un nouveau petit groupe qui va tenter, à sa façon, de manière peut-être un peu moins fréquente et avec une nouvelle formule, de maintenir ce lien auquel nous sommes attachés.

Là aussi je voudrais remercier ceux qui se sont tenus à cette occupation aussi longtemps, dans le plus pur bénévolat et toujours avec un esprit de pure information partagée. La vie continue.

Notre village conserve ce charme particulier qui en fait son attrait. Je souhaite à tous ceux qui partagent les valeurs de convivialité et de fraternité qui sont les nôtres de continuer encore longtemps à profiter du « **Cirque de Floirac** ».

Bonnes fêtes à tous.  
Frédéric Bonnet-Madin

### SOMMAIRE Les CR du Conseil Municipal

|                                                 |      |
|-------------------------------------------------|------|
| CR du Conseil Municipal du 5 mars 2008-----     | p 05 |
| CR du Conseil Municipal du 15 mars 2008-----    | p 05 |
| CR du Conseil Municipal du 21 avril 2008-----   | p 06 |
| CR du Conseil Municipal du 5 mai 2008 -----     | p 07 |
| CR du Conseil Municipal du 3 juin 2008 -----    | p 07 |
| CR du Conseil Municipal du 22 juillet 2008----- | p 08 |
| CR du Conseil Municipal du 10 sept. 2008-----   | p 09 |

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2008

Compte rendu de séance

**PRESENTS** : MM. BONNET-MADIN F, DAUBET M, BIBERSON JP, BOUAT P, DELVERT G, DELBEAU G, Mmes BOUAT A, E. MEYNIEL, JAMME Janine

**ABSENTS EXCUSES** : /  
**SECRETAIRE DE SEANCE** :  
Mme Annie BOUAT

### 1-VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2007 :COMMUNE et SERVICE DES EAUX.

L'analyse des comptes administratifs fait apparaître un résultat définitif de :  
-27035.54 euros en section d'investissement et de + 153068.89 euros en section de fonctionnement pour le budget communal.  
-146396.96 euros en section d'investissement et +92551.29 euros en section de fonctionnement pour le budget sur service des eaux, qui s'expliquent par le niveau actuel d'investissement (travaux assai-

nissement et réfection réseau AEP). Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

### 2- ECLAIRAGE PUBLIC

Le marché du nouvel éclairage public du bourg avec luminaires de type contemporain (modèle COMATELEC) est définitivement attribué à l'entreprise INEO, moins-disante, pour un prix de 42650 euros HT.

### 3- PUIITS D'OURJAC

Le conseil municipal retient la proposition SAUR de sécurisation du puits d'Ourjac (nouvel accès par échelle inox) pour un prix de 815 euros HT.

### 4-COMMISSION GRAVIERE

Le conseil décide de retenir le choix de Monsieur LIBANTE comme représentant des propriétaires riverains de la gravière de Pontou

pour entrer dans la commission de suivi mise en place par la Préfecture.

### 5- ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide d'annuler les pénalités de retard de l'entreprise VOISIN. Il reste à placer une alarme par GSM sur le système SOFREL.

**6- Observation de Monsieur DELVERT** sur le non raccordement à l'assainissement collectif du haut de Rul. Constitution du bureau de vote des élections municipales et pot de fin de mandat organisé par Monsieur le Maire avec un hommage particulier à Monsieur BIBERSON, adjoint, pour sa disponibilité et sa compétence.

La séance est levée à 12h15.

Le Maire

**Frédéric BONNET-MADIN**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2008

Compte rendu de séance

**PRÉSENTS** : M. BONNET-MADIN FRÉDÉRIC, M. BARROUILHET ALEXANDRE, M. BIBERSON CHARLES, MME BOUAT ANNIE, M. DAUBET RAPHAËL, MME DEGRUTERE-BOUAT SYLVIE, M. DELVERT GEORGES, M. DUNAND ALAIN, M. GERFAULT PHILIPPE, MME GRISCELLI SYLVIE, M. LIBANTE MICHEL.  
**ABSENTS** : NÉANT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** :  
M. DAUBET RAPHAËL

### I. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte sous la présidence de M. BONNET-MADIN

Frédéric, maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer dans leurs fonctions les conseillers municipaux ci-dessus désignés.

### II. ELECTION DU MAIRE

M. LIBANTE Michel, doyen des membres du conseil, a présidé à l'élection du maire, conformément à la loi.

M. BONNET-MADIN Frédéric, unique candidat à la fonction, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été

proclamé maire et immédiatement installé.

### III. DELEGATIONS ET COMMISSIONS

Sur proposition du maire, le conseil a désigné les conseillers suivants pour représenter la commune au sein des organismes intercommunaux :

**1- Communauté de communes du pays de Martel**

Titulaires : BONNET-MADIN

Frédéric, DAUBET Raphaël

Suppléants : BOUAT Annie,

LIBANTE Michel

**2- Syndicat d'électrification**



**du Nord du Lot**  
Titulaires : LIBANTE Michel,  
DELVERT Georges  
Suppléants : GERFAULT Philippe,  
BONNET-MADIN Frédéric  
**3- Syndicat A.GE.D.I.**  
LIBANTE Michel.

**IV. ELECTION DES ADJOINTS**  
Le conseil municipal, sous la présidence du maire nouvellement élu, et sur sa proposition, a fixé le nombre des adjoints de la commune au nombre de trois.  
Monsieur DAUBET Raphaël, proposé par le maire au poste de premier adjoint, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.  
Madame BOUAT Annie, proposée par le maire au poste de deuxième adjoint, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamée deuxième adjoint et immédiatement installée  
Monsieur LIBANTE Michel, proposé par le maire au poste de troisième adjoint, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour

de scrutin, a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

**V. INDEMNITES D'ELUS**  
Sur proposition du maire, le conseil a voté à l'unanimité pour la reconduction des indemnités attribuées au maire et aux adjoints.  
Sur proposition du maire, le conseil a décidé la mise en place des commissions suivantes, et procédé à la désignation de leurs membres :

- 1- Bâtiments publics**  
BIBERSON Charles (responsable), DUNAND Alain, BARROUILHET Alexandre, DAUBET Raphaël.
- 2- Voirie**  
LIBANTE Michel (responsable), DELVERT Georges, GERFAULT Philippe, GRISCELLI Sylvie.
- 3- Eau**  
DELVERT Georges, LIBANTE Michel, GRISCELLI Sylvie, DUNAND Alain, DAUBET Michel.
- 4- Cadre de vie/ environnement**  
GERFAULT Philippe (responsable), DEGRUTERE Sylvie, BOUAT An-

nie, BIBERSON Charles, DAUBET Raphaël.  
**5- Finances**  
DAUBET Raphaël, BIBERSON Charles, BARROUILHET Alexandre, GRISCELLI Sylvie, BOUAT Annie.  
**6- Correspondant défense**  
BIBERSON Charles.  
**7- Urbanisme**  
DAUBET Raphaël (responsable), BIBERSON Charles, DEGRUTERE Sylvie, BARROUILHET Alexandre, BOUAT Annie.  
**8- Commission d'appels d'offre**  
DUNAND Alain, BOUAT Annie, DELVERT Georges.

**VI. QUESTIONS DIVERSES**  
**1-** Après discussion, le conseil a décidé que ses tenues se tiendront préférentiellement les lundi soir à 21h.  
**2-** En hommage à Lazare Ponticelli, dernier poilu français, le conseil municipal a observé une minute de silence.

La séance est levée à 12 heures 15.  
Le Maire  
**Frédéric BONNET-MADIN**

mairie.  
- Accord du conseil municipal pour l'achat d'une tondeuse auto-portée pour la station d'épuration. Charles Biberson va demander un devis chez Lagrange à Gramat et chez Tichit à Figeac.  
- Raphaël Daubet précise au sujet des travaux à entreprendre à l'église Saint Georges que les « Bâtiments de France » conseillent

de prendre un bureau d'étude pour les travaux de restauration ( contre-forts, charpente, gouttières...). Ils doivent nous permettre d'obtenir 50% de subventions.  
- Raphaël Daubet va prendre contact avec un/ des couvreurs pour résoudre rapidement les problèmes de fuites sur la toiture de l'église.  
- Monsieur Bru, du Conseil Général

et madame Wattin- Grandchamp, du conservatoire régional des monuments historiques, se déplaceront à Floirac le 6 mai pour visiter la tour en vu de son classement ISMH.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Le Maire  
**Frédéric BONNET-MADIN**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2008**  
Compte rendu de séance

**PRÉSENTS** : FRÉDÉRIC BONNET-MADIN, RAPHAËL DAUBET, ANNIE BOUAT, MICHEL LIBANTE, SYLVIE DEGRUTÈRE, GEORGES DELVERT, ALEXANDRE BARROUILHET, SYLVIE GRISCELLI, ALAIN DUNAND, PHILIPPE GERFAULT ET CHARLES BIBERSON.  
**ABSENTS** : NÉANT  
**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : CHARLES BIBERSON  
La séance a été ouverte sous la présidence du maire, Frédéric Bonnet-Madin.

**ORDRE DU JOUR** :  
**1-** Choix de l'entreprise pour les tra-

voux de desserte AEP à la Martinie :  
- Devis de l'entreprise Frauciel : 5453,16 € TTC retenu par le Conseil Municipal.  
**2-** Avenant aux travaux d'assainissement secteur de Rul :  
Quatre propriétés à traverser : accord verbal de 3 propriétaires pour signer leur convention et une convention signée.  
Devis de l'entreprise Frauciel : 9190 € HT retenu à l'unanimité.  
Le devis est adopté à l'unanimité.  
**3-** Choix de la liste de présentation pour nommer les commissaires à la commission communale des impôts directs :

- Le conseil doit proposer une liste de 12 titulaires et 12 suppléants. Seuls 6 de chaque seront retenus par l'administration.  
- Une liste a été constituée. Le maire va contacter les intéressés pour avoir leur accord.  
**4-** Vote du budget AEP en présence de monsieur le percepteur :  
- 77000 € d'autofinancement pour 2008.  
- Budget bien équilibré et adopté à l'unanimité.  
**5-** Questions diverses :  
- Commémorations du 8 mai 2008 : dépôt d'une gerbe au monument aux morts suivi d'un apéritif à la

**1-**Après remise des comptes rendus des séances précédentes, le conseil adopte une série de décisions modificatives :  
**a)** adoption de la délaissée de Caillon  
**b)** adoption de la participation aux charges de fonctionnement des écoles de Souillac pour 1 enfant (350 euros).  
**c)** refus d'accord avec l'exploitant

de la gravière de Pontou suivant demande d'un administré.  
**d)** approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Martel (39 délégués et nouveau bureau).  
**e)** accord de la demande de M et Mme ONATE : à voir sur place en commission.  
**f)** adoption de la proposition d'épaveuse par M GOUDOUBERT pour 46euros HT/ heure.  
**2-**Vient ensuite un débat sur la fixation de la redevance annuelle de l'assainissement collectif. Cette redevance sera perçue au nom de la commune par la SAUR (pour 1,50 euro/ abonné) en même temps que les factures d'eau.  
Le coût annuel d'entretien du ré-

seau, de la station et des postes de relevage, ainsi que le remboursement d'emprunt (11000 euros/an) nécessite un prélèvement d'environ 18000 euros.  
Suite à délibération, le conseil fixe l'abonnement à 92 euros/an et la surtaxe de l'eau à 0,30 euro/M3.  
**3- Questions diverses** :  
Monsieur BIBERSON fait le tour des problèmes des bâtiments communaux (logements communaux, église, mairie). Un certain nombre d'opération sont d'ores et déjà à prévoir.  
  
La séance est levée à 22 heures 40.

Le Maire  
**Frédéric BONNET-MADIN**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2008**  
Compte rendu de séance

**PRESENTS** : MM. BONNET-MADIN, LIBANTE, BIBERSON, DUNAND, DELVERT, DAUBET, GERFAULT, Mmes BOUAT, DEGRUTERE, GRISCELLI ;  
  
**ABSENTS EXCUSES** : M Alexandre BARROUILHET qui donne pouvoir à M Raphaël DAUBET

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M Philippe GERFAULT  
  
**1-** Compte rendu des trois dernières séances adoptées à l'unanimité.  
  
**2-** Recours gracieux de Mme Nicole MEYNIEL :

Considérant les éléments nouveaux transmis par les requérants à la municipalité, le conseil municipal, à la majorité, décide de solliciter l'expertise des services de l'état.  
  
**3-** Toiture de l'église et de la tour : (travaux d'entretien).

Devis de la société SOCOBA, église : 4203.57 euros. Tour : 808.50 euros, adopté à l'unanimité.

**4- Logement communal de M PIETRERA :** attente d'un plombier et un électricien pour remise au propre suite à des dégâts des eaux.

**5- Menuiserie de la mairie :** remise en état. Devis de M GRASSO Laurent pour la mairie : 1044.45 euros HT. La poste : 72 euros HT (menuiserie uniquement). Adopté à l'unanimité

**6- Ecole primaire de ST SOZY** et de SOUILLAC : Participation de la commune de Floirac de 400 euros

pour un enfant inscrit à ST SOZY et 350 euros pour un enfant inscrit à SOUILLAC. Adopté à l'unanimité.

**7- Débroussailleuse :** suite à un serrage moteur, le renouvellement est décidé pour un montant d'environ 1000 euros HT.

**8- Poste de relevage :** suite au problème de graisse accumulée, il est envisagé la réalisation d'un branchement d'eau à proximité.

**9- Demande de raccord au réseau collectif d'assainissement de M et Mme BOUAT Annie et de Mme BRETON Andrée.**

Réponse négative pour le moment

et réflexion pour un projet futur.

**10- Cérémonie du 14 juillet :** Apéritif supervisé par Annie, chaque personne du conseil fera un gâteau, tarte, pizzas etc.....

**11- Vote des nouveaux tarifs d'envoi des documents administratifs :** Demande de permis de construire : 8 euros, certificat d'urbanisme : 5 euros, carte d'identité : 1 euro, passeport : 1 euro. Adopté à l'unanimité.

Clôture de la séance à 23 H 30.

Le Maire  
**Frédéric BONNET-MADIN**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2008

Compte rendu de séance

**PRESENTS :** MM. BONNET-MADIN, LIBANTE, BIBERSON, DELVERT, DAUBET, BARROUILHET, Mmes, DEGRUTERE, GRISCELLI ;

**ABSENTS EXCUSES :** M DUNAND, Mme BOUAT, qui donne pouvoir à M DELVERT, M GERFAULT qui donne pouvoir à M DAUBET

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme DEGRUTERE Sylvie

**1- Compte rendu de la séance du 05 mai** adoptée à l'unanimité.

**2- Examen sur le recours « sabblière de Pontou » :** Rappel des faits présenté par M KANDEL, invité pour cela. Une commission a été mise en place : Ms LIBANTE, BIBERSON, DAUBET, BONNET-MADIN. Cette dernière se réunira très prochainement pour rédiger ce recours qui concerne la protection de la Dordogne et la protection des captages AEP.

**3- Prestataire pour le suivi des postes de relevage :** Deux entreprises ont été contactées : Société HYDRAU-ELECT à BIARS SUR CERE, Société SAUR à MONTCUQ. Dans l'attente des deux devis.

**4- Reclassement voirie communale :** Pour tenir compte des efforts faits par la commune avec le goudronnage des chemins communaux, M le Maire propose de confier aux services compétents une étude sur le reclassement de la voirie communale. Délibération adoptée à l'unanimité. La commission se réunira pour lancer la procédure.

**5- Questions diverses :**  
- Délibération sur : désignation d'un délégué défense : M BIBERSON Charles a été désigné à l'unanimité.  
- Délibération sur : désignation d'un délégué à l'A.D.V.D : M

BONNET-MADIN a été désigné délégué et M LIBANTE Michel, délégué suppléant.

- Problème de poubelles sur la place du Barry : compte tenu de maisons nouvellement habitées, les conteneurs marrons et verts seront déplacés à côté du poste de relevage un peu plus bas.  
- Remerciements de M le Maire pour la participation active des membres du conseil à l'organisation du 14 juillet.

- Rappel de l'exposition à la chapelle du Barry sur « herbes folles et plantes sauvages, herbiers de Floirac ».  
- Petit journal de Floirac : une équipe est en train de prendre le relais pour que ce journal continue à vivre. Appel aux personnes qui se sentent intéressées.

Clôture de la séance à 23H 15.

Le Maire  
**Frédéric BONNET-MADIN**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2008

Compte rendu de séance

**PRESENTS :** MM. BONNET-MADIN, LIBANTE, BIBERSON, DUNAND, DELVERT, DAUBET, GERFAULT, BARROUILHET, Mmes DEGRUTERE, GRISCELLI ;

**ABSENTS EXCUSES :**

Mme BOUAT Annie.

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme GRISCELLI Sylvie.

**1- Adoption du compte rendu de la séance du 03 juin 2008** avec observation sur le rendu des points principaux à l'ordre du jour.

**2- Postes de relevage :**

Un problème récurrent de réglage apparaît sur le poste des clauzades : encrassement rapide et déséquilibre des pompes. Nous avons sollicité deux entreprises pour le suivi : HYDRO-ELECT et SAUR. Toutefois, une installation neuve pourrait se passer de contrat de suivi avec un bon entretien régulier. Les soucis proviennent avant tout de gravats introduits accidentellement dans le réseau lors des raccordements.

Proposition du conseil : passage hebdomadaire de l'employé communal, mise en place d'un branchement d'eau à chaque poste.

**3- Statut du bureau de poste de Floirac :**

Le conseil municipal prend connaissance des propositions de la poste quant au devenir du bureau de Floirac qui deviendrait agence postale communale. L'employé serait un agent communal, la commune recevant pour cela 930euros/ mois (pour 16 heures de présence / se-

maine) avec un contrat de 9 ans renouvelable une fois.

Le conseil municipal, solidaire avec les autres communes menacées, souhaite plus de précisions sur ce contrat et sur l'avenir de la poste en général. Peut-être qu'il convient de lier l'avenir de la poste avec le renouvellement du poste de secrétaire de mairie, Mme Eliane GOURSAT, notre secrétaire, nous annonçant la validation de son droit à la retraite pour le 31/12/2008.

**4- Mr BONNET-MADIN présente le compte rendu annuel de la SAUR** qui fait apparaître un rendement de 49% sur le réseau, sûrement dû aux travaux de réparation du réseau. Avec 2 branchement nouveaux en 2007 et une consommation en baisse de 15%, un certain nombre de propositions d'amélioration sont demandées par la SAUR : recherche de ressource alternative (interconnexion), mise en place d'une télésurveillance, amélioration de l'accès au château d'eau de Rul.

**5- Mise en non valeur d'une somme de 1863 euros** représentant les loyers impayés par les Editions du Laquet.

**6- Menuiserie :**

Plusieurs devis ont été proposés au conseil municipal pour le logement de l'ancienne école. Est retenu celui qui garantit le mieux les éventuelles reprises au niveau des encadrements pour une valeur de : 6371.74 TTC.

**7- Questions diverses :**

**A)** sur proposition de M BAR-

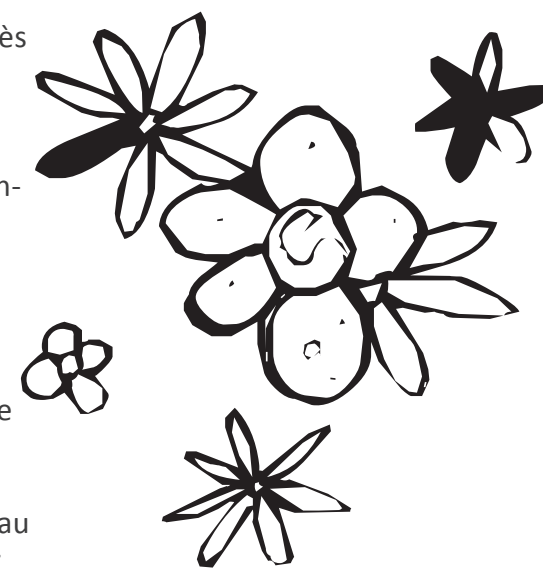
ROUILHET, création d'une commission chargée de travailler sur la pérennité du petit marché (BARROUILHET, DAUBET, DEGRUTERE, DUNAND).

**B)** De même, une petite équipe souhaite se charger de continuer « du côté de Floirac ». Une commission communication est mise en place (BONNET-MADIN, BAURES, KANDEL, JAMMES, LEYGONIE).

**C)** S'ensuit un débat sur l'utilité de laisser l'éclairage public allumé toute la nuit, sur la mise en réseau des ordinateurs de la mairie, sur le stockage des déchets radioactifs pour lequel le conseil prend une délibération opposée, sur la mise en place de la plaque décorative ADVD dans la rue devant « Le Pourquoi pas ».

Clôture de la séance à 23 H 00.

Le Maire  
**Frédéric BONNET MADIN**







## SOUVENIR D'UNE FAMILLE DU QUERCY PAR MARTINE SYLVOS

(Première partie)

M... m'a fait cadeau de ce cahier pour que j'y raconte mes souvenirs d'enfance, et le mode de vie que nous connaissions au début du siècle.

Notre famille est native, du côté de mon père, du Quercy, et du côté de ma mère, du Ségala. Ces deux régions qui ne sont distantes l'une de l'autre que d'une quarantaine de km., ne se ressemblent pas. Les gens du Quercy ne veulent pas qu'il soit dit qu'ils sont du Ségala et vice versa. C'est, je pense, qu'en Quercy on récolte le blé (froment) et en Ségala du seigle et du blé noir. Quant à moi je trouve ces pays également beaux.

Mon père, donc, Denis Ch..., né en 1878 du côté de Cavagnac, à Montagnac (Lot) et ma mère, Euphrasie T..., née en 1882 à Sousceyrac, se marièrent en 1903 et eurent beaucoup d'enfants : dix !

### Les conditions de vie ; la maison

Nés dans des pays pauvres de parents de condition modeste, nos grands-parents avaient eu, eux aussi, de nombreux enfants, ce qui n'apportait pas forcément la fortune. Souvent dans ces familles paysannes, l'aîné était sacrifié. Il aidait le père aux gros travaux, pour que ses frères plus jeunes puissent fréquenter plus longtemps l'école.

Nos parents, après leur mariage, vécurent quelques temps chez les parents de mon père dans le Quercy, à Montagnac. Ma mère m'a toujours dit y avoir beaucoup apprécié l'abondance des fruits : pêches, prunes, raisins, qui à cette époque, étaient absents en Ségala.

Ma mère, qui avait travaillé au château de Padirac, avait fait de petites économies, qu'elle dépensa pour acheter un lit et une armoire en merisier. Par la suite, le ménage s'installa dans une petite métairie, à quelques km. du bourg de Saillac. La maison était toute petite, elle comprenait deux pièces seulement, puis



une grange pour les bêtes, une grande cour avec une citerne près de la maison, un petit bois de chênes, des prés et des champs entourant la petite propriété.

Nous nous éclairions avec une lampe à pétrole. Pendant la guerre (de 14-18), il arrivait que la famille manque de combustible, alors Maman allumait le « calel ». Le calel est un tout petit récipient rond en cuivre muni d'un bec par où l'on fait passer la mèche ronde qui trempe dans l'huile. Par économie, on garnissait ce calel avec des fonds de bouteille d'huile de noix en guise de matière grasse.

Maman faisait la cuisine dans l'âtre (le « cantou »). En général, nous assistions à la préparation de ces repas, car nous, les enfants, nous nous rassemblions dans le cantou. Et si les chiens ou les chats avaient pris la place avant nous, nous les en chassions sans trop de ménagement.

**La chambre des enfants : lever et coucher** (ajout d'Yvonne) : plus tard il y a eu la lampe Pigeon, et lorsque nous, les enfants, étions couchés, nous appelions notre mère pour venir nous dire bonsoir. Tous, nous pouffions de rire sous nos édredons. Il faut dire que nous couchions en bande dans cette chambre où se trouvaient deux ou trois lits, avec deux enfants par lit, ce qui n'était pas triste.

J'ai encore en mémoire la cérémonie consistant à nous distribuer à tout prix, tous les matins, cette fameuse huile de foie de morue qui était la panacée de l'époque pour nous fortifier et nous garantir une santé à toute épreuve. Notre mère arrivait dans la chambre alors que nous étions tous au lit pour être sûre que personne n'échapperait à la distri-

bution, sa bouteille et sa cuillère à la main, et notre père derrière elle. La distribution pouvait commencer. Personne, quand le père était présent, n'aurait osé refuser le breuvage, quitte à le restituer quelques instants plus tard...

### (reprise du récit de Joséphine) :

#### La confection du pain

Maman confectionnait aussi le pain pour la maisonnée. Pour nous les enfants, le jour de la fournée était un jour de fête. Maman versait une grande quantité de farine dans la maie avec le levain, qu'elle avait préparé la veille, de l'eau tiède avec du sel (préalablement fondu dans cette eau) qu'elle versait ou faisait verser par l'un d'entre nous – car elle-même avait les mains pleines de pâte –.

Elle pétrissait cette pâte longuement, la soulevait, la séparait par paquets pour la rejeter très fort dans la maie. Quand la pâte ne collait plus à ses mains, le travail était terminé. Elle saupoudrait la pâte de farine, la recouvrait d'un linge et d'une couverture de laine pour que la pâte lève bien.

Si le temps était froid, elle ajoutait même une vieille casserole remplie de braise ardente, qu'elle plaçait dans la maie et dont elle renouvelait souvent le contenu. C'est là un travail très pénible pour une femme que de pétrir, et ce travail revenait souvent.

Quand la pâte avait levé, Maman prenait de grands paniers de paille ronds (confectionnés par mon père). Elle en garnissait le fond de torchons blancs et répartissait la pâte dans cinq ou six paniers qu'elle recouvrait au fur et à mesure.

Elle confectionnait aussi un gâteau par la même occasion, qu'elle garnissait des fruits de la saison, et dont nous étions très friands. Ensuite, il fallait poser ces paniers sur la brouette pour les porter jusqu'au bourg de Saillac, où le four fonctionnait une fois par quinzaine pour toute la commune. Chacun fournissait son bois, composé de buissons et de ronces. Ainsi les bois étaient nettoyés à bon compte. Nous, les petits, suivions notre mère accrochés à ses jupes et quand il y en avait un qui pleurnichait un peu trop, elle le

joignait aux miches de sa brouette et repartait vaillamment. Après quelques poses avant d'attaquer un raidillon, nous arrivions au village où d'autres personnes attendaient que le four soit chauffé à point. Quand le voisin, qui faisait office de boulanger ce jour-là, jugeait qu'il était temps d'enfourner, il ouvrait la porte du four et, muni d'une grande raclette sur laquelle il avait déposé quelques épis de blé pour vérifier la chaleur du four, il retirait les dernières braises et les cendres, qu'il faisait tomber sur un grand bac en pierre, sous le tablier du four.

Ensuite, il se munissait de la grande pelle de bois ronde armée d'un long manche, l'appuyait sur le tablier du four, prêt pour enfourner la pâte. Les femmes cessaient leur caquetage, car le moment était crucial. On allait voir laquelle avait raté sa fournée. C'était généralement Maria qui voyait sa pâte déborder de tous côtés. Rires étouffés parmi le groupe de femmes. Finalement la pauvre Maria ramassait sa pâte mêlée aux cendres, comme elle pouvait, sous le regard indigné du boulanger.

Celui-ci enfournait les miches au fur et à mesure que les femmes se présentaient avec leur panier et, d'un coup sec, envoyait la pâte au bon endroit jusqu'au fond du four, puis le refermait.

### Un souvenir de la Grande Guerre à Condat (juin 1916)

La conversation reprenait, les femmes demandaient des nouvelles des hommes qui étaient partis au front. Ils étaient nombreux, on ne voyait plus d'hommes jeunes, ils étaient tous partis. Ce qui me rappelle un triste souvenir, qui ressemble plutôt à un cauchemar. C'était deux ans après le début de la Guerre, en 1916. Nous étions chez ma grand-mère paternelle à Condat. Il faisait très chaud. Je jouais sur la terrasse, lorsque j'entendis le piétinement d'une foule et je vis tout d'un coup, venant de la route et se dirigeant vers l'église, cette foule tout de noir vêtue. Tous ces gens noirs et silencieux suivaient une grande femme couverte de voiles noirs, on ne voyait plus son visage. Elle marchait en avant de la foule, son pas était décidé. Les deux fillettes qui lui donnaient



la main avaient du mal à la suivre. Tout ce noir et ce silence sous ce soleil éclatant avait quelque chose de pas naturel. Impressionnée, je me suis réfugiée dans la maison où ma mère, assise près d'un berceau, allaitait mon frère Jean, le septième. Elle pleurait. « Oui, dit-elle, c'est cette pauvre femme B... , elle a appris la mort de son 4ème fils tué à la guerre, c'est pour eux qu'elle fait dire une messe. »

Je suis retournée sur la terrasse quant j'ai entendu les cloches de l'église sonner le glas. Peu après est repassée la foule, mais point silencieuse cette fois, la femme en tête du groupe, gesticulant en gestes désordonnés, ses voiles rejetés en arrière. Pâle et vociférante, elle hurle des insultes au monde entier, à ce ciel trop bleu elle adresse des menaces, à cette chaleur qui ne peut plus réchauffer le corps refroidi de ses enfants. De ses enfants morts là-bas loin dans les tranchées et qu'elle n'a pas revu depuis leur départ, voici deux ans.

Tout à coup elle court en avant et se met à crier : « Avancez, avancez, français ! reculez, reculez, allemands ! ». Ses fillettes pleurent et supplient leur maman de revenir à elles. La foule pleure devant pareil désastre. La pauvre femme a perdu la tête, c'est affreux.

#### Jeux de garçons : cabanes et bagarres

Au Mazaud, nous avions quelques brebis, une chèvre, une paire de bœufs avec lesquels mon père labourait les champs, des poules et des oies. Mes frères, Joseph, Roger et Michel allaient à l'école de Saillac.

Ils se battaient souvent avec d'autres garnements. Mon frère Joseph avait la passion de construire, d'inventer toujours quelque chose de nouveau. A cette époque, il devait avoir huit ans et construisait des cabanes dans le petit bois pas loin de la maison. Il montait les murs en pierre sèche, aidé par Roger et Michel, recouvrait la maison avec de grandes plaques de terre. Et quand tout était fini, fier de son œuvre, Joseph nous invitait, Maman et nous les petits, à visiter sa maison.

Maman était bien un peu effrayée, craignant que ladite maison ne s'écroule sur nous ou

sur les oisillons que Joseph y enfermait aussi. Mais voilà, les frères se vantaient à l'école auprès de leurs camarades, et un beau jour, Joseph vit sa belle œuvre par terre, sacagée par les garnements jaloux. Joseph était furieux et parlait de se venger.



En ce temps là, les routes étaient pavées, et en vue de leur réparation, les cantonniers déposaient des tas de cailloux le long des routes à distances régulières. Ce fut auprès d'un de ces tas de cailloux que Joseph décida de prendre position et de livrer bataille. Cachés derrière un tas avec Roger et Michel, ils attendaient les ennemis qui, eux, se postèrent derrière un autre tas et chacun de s'envoyer des pierres. Ils s'encourageaient en criant « vise-le bien, à la tête ! ».

Michel le plus jeune, s'étant risqué à découvrir, reçut une pierre en plein front. Ce fut la débâcle. Michel hurlait, saignait beaucoup et courait vers la maison.

Roger lui appuyait sa main sur sa blessure pour arrêter le sang, et lui aussi pleurait aussi fort que Michel. Cette bagarre dura encore quelques temps, et il fallut que les parents s'en mêlent pour arrêter le carnage.

#### La garde des moutons avec Maman

L'été, après les grosses chaleurs de midi, Maman nous emmenait garder les moutons et la chèvre suivie de son cabri. Maman emportait du raccommodage, elle s'asseyait à l'ombre. Les grands grimpaient aux arbres ou fabriquaient des cabanes, Michel et moi restions près de notre mère. Maman était très douce et belle, elle avait des cheveux superbes qu'elle tressait en deux nattes qu'elle enroulait autour de la tête.

Notre jeu avec Michel dans cette occasion était de lui défaire ses nattes. Alors ses cheveux défaits croulaient en ondulations jusqu'à terre. Nous nous cachions derrière cette nappe odorante et dorée en nous disant que nous étions bien dans notre maison.

#### La messe du dimanche

Le dimanche, Maman soignait notre toilette pour nous emmener à la messe. Ce jour-là, j'avais droit à des rubans dans les cheveux. Il me semblait que deux papillons roses m'accompagnaient et folâtraient autour de moi, et j'étais toute fière. Ce qui me valait des moqueries de mes frères, qui pour cela n'étaient jamais en reste.

Nous arrivions sur la place de l'église où les gens discutaient entre eux en attendant que la cloche les invite à pénétrer dans le sanctuaire. Cette modeste foule d'hommes âgés et de femmes était toute de noir vêtue, leurs chapeaux, noirs aussi. Les enfants apportaient une note plus gaie, par leurs cris, leurs babillages, leur toilette plus colorée. Pas tous cependant puisqu'à cette époque de la guerre de 1914, les enfants portaient le deuil comme les adultes, il y avait beaucoup d'orphelins.

Nous pénétrions dans l'église. Eglise toujours fleurie en juin de grands lis blancs,

de roses rouges. Les œillets mignardises embaumaient et leur parfum se répandait jusque sous le porche. Pendant l'office, nous étions tenus d'être sages, les garçons allaient du côté des hommes et les filles du côté des femmes, les sexes n'étaient pas mélangés. Après l'élévation, le prêtre bénissait une grande corbeille en osier munie d'un long manche, remplie de morceaux de bon pain blanc qu'il offrait en passant dans les rangs à chaque fidèle.

Cette cérémonie me plaisait particulièrement. J'en garde, bien des années après, le souvenir vivace de l'odeur de pain chaud et croustillant qui se répandait dans l'église, mélangé au parfum de l'encens. Les cierges, les chandeliers d'or brillaient de mille étoiles, ce qui avait le don de me plonger dans le ravissement. C'était notre seul spectacle, aussi n'était-il pas question de le manquer.

**Suite dans le prochain numéro du «journal de Floirac»!**



## TREIZE ANS ONT PASSÉ...

de Janine Baurès

**A la faveur de nouvelles élections, notre commune a choisi une équipe municipale rajeunie, enthousiaste et pleine d'ardeur ;** c'est excellent pour nous tous, d'autant plus qu'elle profite de l'expérience parentale. Les pères et mères de certains des nouveaux conseillers, fatigués par plusieurs mandats et la réalisation, devenue urgente, des travaux d'assainissement et de réfection de la voirie ont souvent laissé leurs fauteuils aux enfants ; ces derniers ont touché de près le quotidien de leur activité et acquis bon sens et méthode au contact de leurs aînés, autant de temps gagné pour une rapide prise de bonnes habitudes.

Depuis la création de notre bulletin municipal nous avons dit adieu à beaucoup de nos anciens et une partie de la mémoire de notre village est enfouie avec eux sous la terre : heureusement que nous les avons écoutés et

souvent fait parler dans notre gazette ! J'ai le souvenir de longues conversations avec Monsieur Carrière sur son perron, le soir à la fraîche par les belles soirées d'été, avec Adèle, l'hiver, en mangeant des noix dans son cantou, avec Marie-Louise Tamier dans son jardin ou avec Monsieur Beral lors d'un séjour commun à la clinique.

**Beaucoup d'enfants ont vu le jour et c'est un régal de voir leurs mamans les promener fièrement dans les rues,** qui à bras, qui en poussette, chacun cherchant la risette ou le sourire mouillé des bébé joufflus ! Depuis que je vis sur la place, j'assiste quotidiennement aux allers et venues d'écoliers de plus en plus nombreux (toujours aussi soignés le matin et diaboliques le soir, pour cela, pas de changement), c'est un vrai miracle. L'équipe à l'origine du journal en 1995, s'est un peu essoufflée vous vous en





doutez et si certains prennent un peu de vacances, elles sont bien méritées. Cette équipe enthousiaste a tout inventé, s'est creusé la tête pour trouver des articles, s'est documentée pour vous, a appris l'informatique, s'est initiée au maniement de la photocopieuse et au pliage des journaux, j'en passe et des meilleures...

Rappelez-vous le premier journal tiré par Jean-Pierre Biberson, il n'était pas très épais !

Cela a été une très belle aventure et je gage que tous ceux qui y ont participé se souviennent des angoisses devant la feuille blanche, des hésitations dans le choix des articles, de la tristesse quand les nouvelles étaient mauvaises, des moments de fou rire parfois et surtout de bonne camaraderie.

Oui, cela a été une très belle aventure en vérité et j'espère le retour très prochain, pour nous tous, lecteurs et équipe éditoriale, de tous ces amis ; il ne faut pas que la richesse qui est en eux s'endorme dans un trop long sommeil...

En attendant, nous allons essayer de changer

l'apparence du bulletin, à nouvelle équipe nouvelles idées. Un peu de couleur pour égayer les photos, présence des comptes rendus des conseils municipaux, disparition de certaines rubriques quand d'autres verront le jour, nouveaux « reporters » bien sûr, car nous espérons que vous participerez nombreux à son élaboration, diffusion pour ceux qui le désirent sur le Net, etc..

La fréquence des parutions risque de diminuer car notre équipe est encore très restreinte, à vous plumes donc ! **Chacun doit se bouger, proposer des sujets d'articles, discuter et venir parler de la vie du village ;** pas besoin d'être grand écrivain pour témoigner dans nos pages, quant aux plus frileux, je devrais dire timides, nous sommes là pour leur prêter main forte !

Comme pour tout, c'est le premier pas qui coûte ! Bonne et heureuse année à vous et que notre bulletin très local et familial perdure.

Janine BAURÈS



## UNE RENAISSANCE POUR LA COUASNE ?

de Rafaël DAUBET



Après de longs mois de négociations, le Conseil Général semble enfin décidé à lancer un véritable projet de restauration de la couasne du Port-vieux.

C'est ce qui ressort de la dernière réunion du comité de pilotage, qui s'est tenue le 28 avril dernier. Pour la première fois, des propositions concrètes ont été avancées, à travers le rapport du bureau d'études BIOTEC, mandaté par le Conseil Général.

**Rappel des faits : la tempête de 89 avait littéralement couvert la couasne d'arbres tombés en pleine feuillaison.** Ces embâcles ont d'abord constitué un obstacle au libre

écoulement des eaux, et leur pourrissement sur place a par la suite amorcé un processus d'envasement qui s'est accéléré en quelques années. En 1995, lorsque le Conseil Général propose de faire de la couasne de Floirac un site pilote ENS, la municipalité décide de saisir cette « opportunité », qui doit permettre, (selon le plan de gestion de 1996), de retirer les arbres couchés et de mettre en valeur ce site remarquable, dans le cadre d'une gestion « concertée »... 10 ans plus tard, et malgré les demandes réitérées lors des conseils de site, rien n'a été fait pour la couasne. Les eaux limpides et le fond rocheux

caractéristiques de ce milieu karstique ont laissé place à une zone humide et marécageuse, nauséabonde.

Les barques amarrées au Port-vieux n'y ont plus accès et les poissons ont disparu. Les interventions attendues et préconisées par le plan de gestion n'ont pas été réalisées et les positions avancées ne sont plus conformes à l'esprit et aux engagements initiaux.

Au contraire, **le Conseil Général s'oppose à toute intervention et fait de la couasne une zone protégée** en raison de la présence remarquable à l'époque d'une petite plante dite « d'intérêt

communautaire », le flûteau nageant. En octobre 2006, nous avons donc décidé de réagir, avec l'appui des habitants de Floirac, d'abord en



adressant un memorandum aux pouvoirs publics, demandant le nettoyage de la couasne, et ensuite en créant une Association des Usagers de la Dordogne Floiracoise (A.U.D.F.). Cette association permettra au Conseil Général d'avoir à l'avenir un interlocuteur identifié qui prendra part à la gestion de l'ENS. Elle a vocation à porter la voix de tous ceux, riverains, promeneurs, baigneurs, pêcheurs, chasseurs qui se sentiront concernés par cette gestion.

Il semble aujourd'hui que nous ayons été entendus. M. Bernard CHOULET, conseiller général en charge des ENS, s'était engagé publiquement à mettre en œuvre un plan d'intervention. Après expertise, le bureau d'études BIOTEC vient donc de proposer un « projet de restauration morpho-écologique de la couasne de Floirac ». Ce projet, qui reste encore à être validé par les pouvoirs publics, s'articule autour de deux logiques d'interventions complémentaires :

- d'une part, sur la couasne elle-même, un remodelage léger des fonds et des abords (élimination de la vase et des atterrissements dans

les zones les plus touchées, en respectant le profil des berges et en évitant les emplacements des stations botaniques du flûteau nageant) - d'autre part, sur l'environnement immédiat de la couasne, par libération des emprises colonisées par les érables negundo (espèce américaine indésirable d'importation récente), des-souchage et végétalisation de remplacement par des espèces autochtones.

Cette deuxième intervention s'explique par la nécessité d'ouvrir le milieu qui a tendance à s'asphyxier par manque d'entretien. Les érables negundo ont envahi les abords de la couasne. Ils obscurcissent le milieu à la belle saison et perdent à l'automne des grandes feuilles qui entrent lentement en putréfaction et produisent une quantité considérable de matières organiques. C'est en cela qu'ils constituent un facteur majeur de l'eutrophisation observée ces

dernières années. Ce projet pourrait être mis en œuvre à l'été 2009. Il serait entièrement financé par le Conseil Général, sur les fonds propres des Espaces Naturels Sensibles.

Le bureau BIOTEC a insisté sur la nécessité du suivi qui devra être fait par la suite. La remise en état de la couasne serait évidemment vouée à l'échec si ses abords et le ruisseau qui l'alimente ne sont plus entretenus.

Or c'est justement dans cet esprit là que la commune avait accepté la création de l'ENS : le partenariat avec le Conseil Général devait nous doter d'un outil de gestion et de moyens financiers dignes de ce site exceptionnel. **L'existence de l'ENS pourrait enfin trouver du sens au travers de cette obligation d'entretien...**

Soyons clairs : la couasne ne sera pas transfigurée par cette intervention. Tout au plus retrouvera-t-elle quelques dizaines de centimètres de hauteur d'eau en période estivale. Mais si, une fois la vase retirée pour l'essentiel, cette modeste remise en eau permet aux poissons de revenir dans la couasne, d'y frayer à nouveau, au ruisseau de Basclé de s'écouler librement vers la Dordogne, aux canards de se poser et d'y nicher, aux promeneurs d'accéder aux berges, et aux barques de s'aventurer jusqu'au fond, alors la couasne aura gagné une seconde vie pour quelques décennies de plus...

Raphaël DAUBET



## UNE DÉCOUVERTE

« Notes humoristiques » de Jacques Leygonie

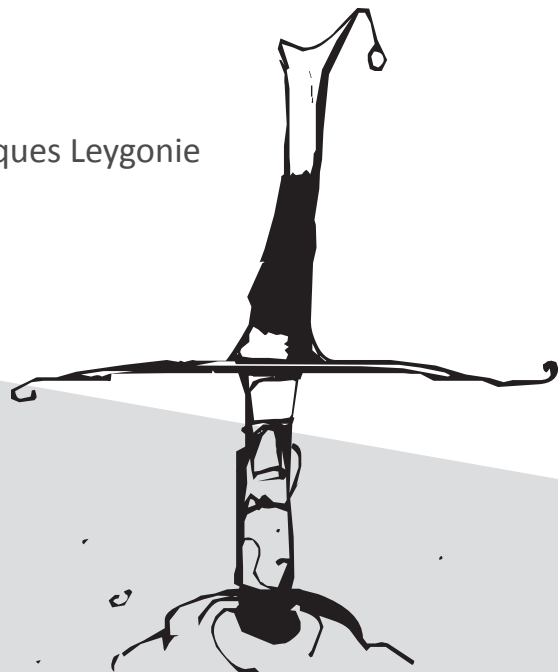
Découvert dans le guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue du LOT (édition de 1905), sous la plume d'Armand Viré, le texte suivant :

Si l'on peut dire que l'ensemble de la population ( du Lot) est brachycéphale (qui a le crâne court, l'archétype de l'animal brachycéphale étant le bulldog-ndlr) et qu'elle forme à ce point de vue une race homogène, on peut néanmoins répartir les habitants du Haut-Quercy en deux groupes sensiblement différents ; le premier est localisé dans la partie montagneuse formée par les roches siliceuses (Ségala) ; l'autre se rencontre dans le pays calcaire qui forme la région des Causses et nulle part mieux qu'ici on peut constater l'influence profonde du climat et du sol sur une population qui semble être d'origine homogène.

Les habitants du Ségala, vivant dans une contrée relativement élevée et froide, siliceuse, peu fertile, n'ayant guère pour nourriture que des châtaignes et du pain de seigle, sont d'un tempérament lymphatique. Leur taille, proportionnellement à celle de leurs voisins du Causse est peu élevée. Tandis que l'on compte environ **82 conscrits pour mille** ayant dans le Ségala une taille inférieure à 1 m.54, on n'en compte que 24 dans le même cas dans le Causse.

Chez les habitants du Ségala, les épaules sont droites, la poitrine resserrée, les cheveux châtain clair, la voie grêle ; l'ovale de la figure est allongé, la face assez plate, le teint clair ou pâle, les yeux gris ou tirant sur le bleu. Le développement total de la taille n'est atteint qu'à vingt-deux ou vingt trois ans. La démarche des Ségaliens est calme ; leur imagination est lente ; ennemis des nouveautés et profondément attachés à leurs vieilles routines, ils ne se livrent guère au commerce, pas du tout à l'industrie et restent inoccupés presque tout l'hiver.

Sous l'influence d'un climat sec et plus chaud et d'une nourriture plus substantielle, où le froment et la viande entrent pour une plus grande part, les Caussetiers ont acquis des



caractères assez différents. Les épaules sont larges, la poitrine bombée, le teint rembruni, la peau rude et sèche, les yeux noirs. A part quelques cultivateurs **qui conservent l'allure lourde et lente de leurs boeufs**, la démarche est en général plus vive, le cerveau plus prompt.

L'esprit de routine est un peu moins prononcé, et si les entreprises nouvelles et hardies effraient encore, si l'initiative est chose à peu près inconnue, du moins les Caussetiers réfléchissent-ils volontiers et ne sont point réfractaires aux innovations après qu'elles ont fait leurs preuves chez leurs voisins.

C'est ainsi que l'agriculture s'améliore rapidement par l'introduction de **charrues** modernes et des engrais.

*Commentaires de la rédaction : Le moins que l'on puisse dire est que Monsieur Armand Viré n'a pas trouvé nos ancêtres très futés. Pour les mots écrits en gras : Monsieur Viré est certainement un excellent anthropologue, mais un statisticien de bastringue : environ 82 pour 1000 serait éliminatoire a n'importe quel examen.*

*« Qui conservent l'allure lourde et lente de leurs bœufs » a été scandaleusement pompé par le rédacteur du discours de Dakar*

*Des charrues sur le Causse en 1905 ! non, c'était encore des araires ; quant aux engrais il n'y avait que le fumier. L'opus de Monsieur Viré est à la disposition de tout lecteur éventuel.*

Jacques Leygonie



## LES ASTUCES DE GENEVIÈVE

Les p'tis trucs qui font la différence

### Vitres sans buée

Les frotter avec un morceau de savon de Marseille sec – essuyer avec du papier ménager. Valable aussi pour les glaces de salle de bains.

### Taches de bougies

Enduire la tache d'alcool à 90°. Quand l'alcool est évaporé, la bougie se décolle facilement.

### Pulls en laine qui « grattent »

Le problème sera résolu si, au dernier rinçage, on ajoute de l'après shampoing.

### Les poux !!

Avant de partir pour l'école, vaporiser de la

laque sur les cheveux des enfants. Les poux n'aiment pas non plus l'odeur de la lavande.

### Pommes de terre sans germes

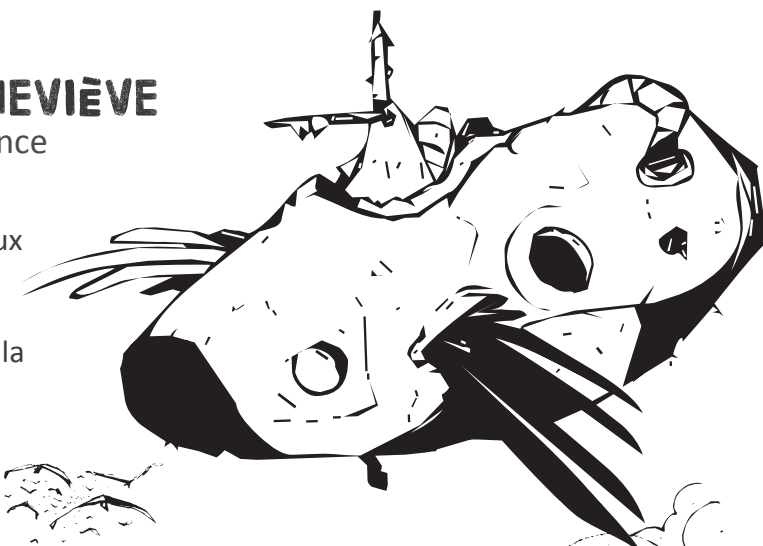
Pour éviter que les pommes de terre ne germent, mettre quelques pommes fruits dans le même bac.

### Plantes vertes

Si les plantes vertes ont « mauvaise mine »... aidons-les à se refaire une santé en leur mettant au pied un mélange de marc de café et de sucre en poudre.

### Antimite maison

Faire sécher des écorces



de citron, les mettre dans de petits sachets en tissus et les disposer dans les armoires et penderies.

### Crêpes minutes

Envie de crêpes ? Pas le temps de laisser reposer la pâte... ? Remplacer alors le lait froid par du lait bouillant (attention aux grumeaux).

Les crêpes « n'attachent pas » ? De plus, un morceau de beurre dans la

pâte évitera d'huiler la poêle à chaque crêpe.

## GARNET DE FLOIRAC

### NAISSANCES

- **AUCEANE** est née le 4 juin 2008 à Pau, au foyer **DARROT Tony** et **MALGOUYRE Nathalie**.  
- **Gabriel, Michel, Claude DAUBET** est né le 06 août 2008, de **Raphaël DAUBET** et **Carinne ARDOUIN**.  
- **Elsa CAMBONIE** est née le 09 août 2008, de **Jérôme CAMBONIE** et de **Marion DEHAN**.  
**Léa, Noémie, Mailys BOUAT**, est née le 10 août 2008 de **Patrick Henri BOUAT** et de **Stéphanie RODRIGUES**.

### MARIAGES

- **Jérôme CAMBONIE** et **Marion DEHAN** se sont mariés le 05 avril 2008.  
- **Charles BIBERSON** et **Ol'ga KRAUCHENKO** se sont mariés civilement le 01 mars 2008

et religieusement le 05 juillet 2008.

- **Mathieu Luc BERTRAND** et **Faustine Alexia BLAESS** se sont mariés le 11 juillet 2008.

### DÉCÈS

- Mme Denise Angèle UDRY est décédée le 14 janvier 2008 à Floirac.  
- Mr Raymond BERAL est décédé le 03 juillet 2008 à Limoges.  
- Mme Marcelle Marie PIETRERA, née VERNIER, est décédée le 13 juillet à Saint-Céré.  
- Mlle Marie Marguerite Paulette GRANOUILAC, née le 15 février 1921 à Floirac, est décédée le 21 juillet 2008 à Brive.  
- Mme Eugénie Raymonde CAZAL, née GOUZOU, est décédée le 27 septembre 2008 à Tulle.





## LA FONTAINE DE FRAYSSINET

Réhabilitation



L'AASF a entrepris, depuis novembre 2007 et en plusieurs étapes, la **reconstruction de la voûte de la fontaine de Frayssinet** qui s'était effondrée il y a plusieurs années. En novembre 2007, il a été procédé à l'installation d'un treuil de levage et au déblaiement de la citerne, encombrée de blocs et autres corps étrangers, puis à son nettoyage. En février 2008, un coffrage a été monté et en mars la voûte a été re-construite en utilisant une partie des blocs d'origine récupérés dans la citerne, dont les travertins formant la façade. A ce stade, la fontaine a retrouvé la configuration qu'elle présentait avant l'effondrement de la voûte. Voir la photo jointe, prise en septembre 2008.

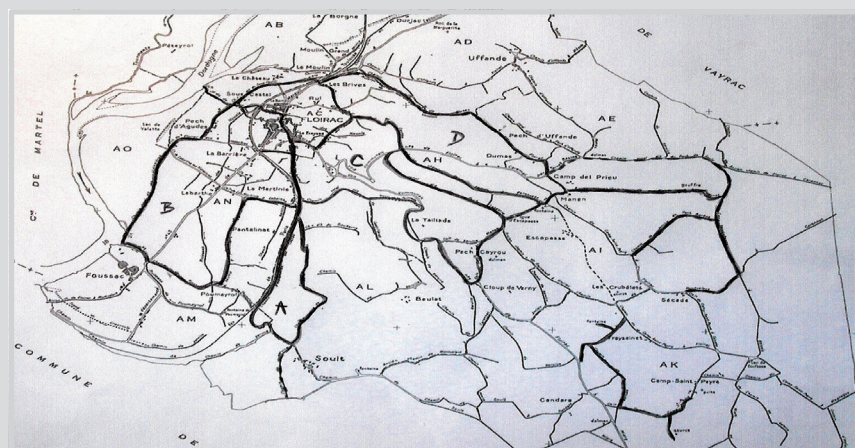
La dernière étape, en cours, consiste à trouver un approvisionnement en lauzes- à un prix abordable - pour couvrir la voûte, puis à poser cette couverture.

Nous tenons à remercier les adhérents de l'AASF qui ont participé à cette restauration, en particulier le président Charles Biberson et Roger Bouat, dont l'intervention et les conseils ont été essentiels.

## LES CHEMINS RURAUX

Bilan

Au titre du «S» pour sauvegarde, l'AASF assure depuis sa fondation l'entretien d'une partie des chemins ruraux de la commune, de façon à les garder ouverts au public. Une base d'itinéraires de promenade a été établie qui est décrite par la plaquette « Promenades à Floirac en Quercy » (itinéraire A de Floirac à Soult par le chemin des Costes ou Côte Courte et le GR 652 (3,5 km) ; itinéraire B : tour de Floirac et tour de plaine de Floirac (2,7 et 5 km) ; itinéraire C : boucle de Floirac à Pech Cayrou par La Taillade et Rul (5,2 km) et itinéraire D : chemin de Caillon et chemin des Gaulois (chemin de Floirac à Escapasse ou chemin du Pech Lasserre) (5 km). Ces chemins sont entretenus en tant que de besoin, en principe sur une base annuelle. L'AASF a entrepris depuis plusieurs années d'étendre ce réseau en défrichant et en assurant l'entretien d'autres chemins ou



portions de chemins laissés plus ou moins à l'abandon, parmi lesquels on peut citer, dans un ordre chronologique approximatif des interventions, l'ancien chemin de Frayssinet à Floirac (1 km), le chemin de Frayssinet à la VC 5 (0,5 km), le chemin de service de Frayssinet à Candare (0,5 km), le chemin de Candare à Camp-St-Peyre et sa branche sud (0,7 km), l'ancien chemin de Floirac à Carennac par Manen (1

km), la branche nord du chemin de Camp-St-Peyre à Mézels jusqu'au GR 652 (1 km), à raison de deux ou trois sessions de défrichage et d'entretien par an, pour lesquelles l'association a acquis une tondeuse-débroussailluse en 2006. Pour 2008, le défrichage du chemin du Pech Bartas (0,8 km) a été entrepris. Une mise à jour de la plaquette intégrant ces nouveaux itinéraires est envisagée.

## LA FÊTE DU PAIN À FLOIRAC

8 juin 2008



Cette année encore, la **fête du pain a rassemblé environ 200 personnes sur la place du village**, pour venir savourer le bon pain de Floirac fait par Christian Bouat, Jean-Claude Goudoubert et Gilles Delbeau. Ce fut une belle journée, l'occasion de se réunir petits et grands, pour déguster rillettes, saucisses grillées et tartes maison. Merci à tous les bénévoles qui ont fait vivre cette journée !

**Le vendredi 5 décembre 2008, sur le marché, se tiendra le stand de ventes de gâteaux au profit du téléthon. N'oubliez pas de faire votre gâteau !**

Corinne Delbeau

## DÉCOUVERTES À FLOIRAC

Analyse d'un échantillon osseux

En mars 2008, à la faveur de travaux d'assainissement, **une sépulture a été découverte au niveau de la rue principale de Floirac**, à la hauteur du bureau de poste.

Un échantillon osseux a été prélevé et envoyé au « **Centre de Datation par le Radiocarbone** » de l'Université Claude Bernard à Lyon. En Age calibré, le rapport de ce centre de recherche indique, pour le fragment osseux, une datation

allant de 667 à 805 après J.-C. Cette sépulture est donc nettement plus ancienne que la tombe trouvée auparavant, au pied de l'église de Floirac, à l'entrée de la venelle. En effet, **l'Age calibré d'un échantillon osseux de cette tombe indiquait une période allant de 989 à 1151 après J.-C.** Nous attendons avec impatience les observations de Michel Carrière et espérons que ce sera l'objet d'un nouvel article dans le petit journal de Floirac.

## EXPOSITION HERBIERS DE FLOIRAC ET ATELIER PEINTURE !

Herbes folles et plantes sauvages

L'exposition « **Herbiers de Floirac** » qui s'est tenue du 15 juillet au 15 août 2008 a remporté un franc succès. Plus de 400 personnes sont venues la visiter et découvrir la grande richesse des plantes sauvages du causse, de la vallée, de nos murs et chemins de Floirac. Un grand merci à Alexandre Barrouilhet et à toute son équipe pour cette très belle exposition. Comme



chaque année, le thème de l'exposition a été repris par les enfants de Floirac, heureux de nous montrer leur talent, en peignant cette fois-ci les fleurs de leur choix. Leurs peintures sont restées dans la chapelle jusqu'à la fin de l'exposition.

Dominique Kandel